

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC**, vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, le lundi 2 février 2015 à compter de 19 h 30, le conseil municipal statuera sur la dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

#### **Propriété située au 999, chemin du Chenal-du-Moine**

L'objet de cette demande est :

Pour le bâtiment principal :

Construire un solarium à 1.02 mètre au lieu de 1.50 mètre de la piscine creusée tel que spécifié au règlement de zonage n° 436-2009 à l'article 104.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogations mineures en se présentant à la séance du conseil municipal.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 14<sup>e</sup> jour de janvier 2015.

Maxime Dauplaise, M.A.P. gma  
directeur général et secrétaire-trésorier